

*Refuge grenouilles,
pour ma commune*



4

Recevez votre kit Refuge Grenouilles

- 1 plaque signalétique de votre refuge
- 1 guide pour connaître les amphibiens
- 1 fiche pour nous faire part des espèces présentes
- 1 calendrier d'entretien du refuge
- 1 guide technique

5

Entretenez votre refuge une fois par an et transmettez nous vos observations.

Un problème ? Contactez Eau et Rivières et profitez de notre assistance technique !



**Un refuge grenouilles
pour votre territoire**





Qu'est ce qu'un Refuge Grenouilles ?



D'après l'Union internationale pour la conservation de la nature, environ 41% des espèces d'amphibiens sont menacées d'extinction dans le monde.

Chez nous aussi ces espèces sont menacées et chacun peut agir pour enrayer le déclin et pouvoir continuer à les observer.

Eau et Rivières de Bretagne a décidé de lancer une opération visant à créer des refuges à amphibiens un peu partout en Bretagne.

Suivi des effets du changement climatique sur les amphibiens.



Protection des espèces aquatiques.



Meilleure connaissance de la répartition des amphibiens en Bretagne.

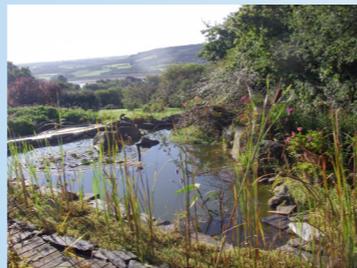


Récolte de données pour inciter à des créations d'aires protégées, d'aménagement en faveur des amphibiens.



1

Vous avez une mare, un lavoir, une fontaine, une petite zone humide... avec ou sans grenouilles sur votre territoire.



2

Pour être labellisé, vous adhérez à la charte ci-dessous.

- 1 - Respecter la réglementation dans le domaine de l'eau et des zones humides : Ne dévier aucun cours d'eau pour alimenter mon point d'eau, ne déplacer aucune espèce (amphibien, insectes, etc...).
- 2 - Proscrire les pesticides.
- 3 - Ne pas introduire de plantes invasives.
- 4 - Permettre l'accessibilité aux animaux, au besoin en aménageant des accès.
- 5 - Aménager des berges en pentes douces (au minimum la moitié).
- 6 - Installer un tas de pierres ou de bois aux alentours du point d'eau.
- 7 - Ne pas introduire de poissons dans mon bassin - ceci étant incompatible avec le développement des amphibiens.
- 8 - Respecter le calendrier d'entretien fourni dans votre kit de bienvenue.
- 9 - Laisser plus de 50 % de la végétation aquatique chaque année.
- 10 - Laisser les végétaux quelques jours sur la berge après chaque opération d'entretien.

3

Complétez, signez et renvoyez le formulaire ci dessous ou rendez-vous sur www.eau-et-rivieres.org rubrique « Agir ».

VOTRE COMMUNE :

Nom :

Adresse de la Mairie :

Code Postal : Téléphone :

Mail :

Coordonnées du service des Espaces Verts et le nom du référent :

.....

LE REFUGE :

Son nom :

Son adresse :

Son type : Ancien lavoir Mare Petit étang Fontaine Autre :

Taille : Description :

.....

.....

Aménagements annexes :

Prairie fleurie Tas de bois/pierres Friche Haie Autre :

.....

45 € - Kit Refuge Grenouilles

250 € - Kit + 1/2 journée de formation des agents et/ou des élus

20 € - Magazine Eau et Rivières de Bretagne (4 numéros par an)

..... € Don à l'association Eau et Rivières de Bretagne

